

# Le filet du pêcheur

Bulletin trimestriel de liaison

Bonne et Heureuse  
Année 2008



les amis de la seyne  
ancienne et moderne

N°105 Décembre 2007

CPPAP N° 0408G88902  
ISSN N° 0758 1564

Prix : 3€



# LES AMIS DE LA SEYNE ANCIENNE ET MODERNE

Présidente : Jacqueline PADOVANI  
Le Charles Gounod -Bât.2  
Rue Georges Bizet  
83500 LA SEYNE SUR MER

4<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2007

## SOMMAIRE

### VIE DE LA SOCIETE

Assemblée générale	J. PADOVANI -J. PONSTON	2
Le carnet	J. PADOVANI	5
Vernissage « Vagues roulées et Bois tourné »	D. MARCELLESI	5

### conférences / sorties/ CHRONIQUES

Le cimetière, lieu de symboles et de mémoire	M.C. ARGIOLAS	6
Les quatre moulins <i>Chanson</i>	J. SIMON	9
Notre sortie : Visite de Nice	J. SIMEON	10
Histoire de La Seyne	J. DENANS ( <i>Le Seynois, 1892</i> )	12
<i>Rue Franchipani ou Frangipani. Recherche 54</i>	A. FOGLINO	13
Page des jeunes <i>Cours moyen, Ecole J.Verne II</i>	J.BRACCO	14
Le coin des gourmets	M. BLANC	15
Détente	A. BLANC	16

Le  
fili  
t  
u  
p  
c  
h  
r  
o  
n  
i  
q  
u  
e

N° 105

=====  
Direction de publication : Dina MARCELLESI  
Rédaction et réalisation : Jacques BESSON ; Magdeleine BLANC ; André BLANC  
Jean BRACCO ; Germaine LE BAS ; Nicole LEGOFF ; Jacqueline PADOVANI  
Équipe technique : Thérèse AUDIFFREN ; Jean PAPE  
=====

Couverture : Esquisse de Michelle FAVROT  
Reprographie : Imprimerie Centrale Alain GAULT  
178 , Avenue d' Estienne d' Orves  
83500 La Seyne Sur Mer  
Illustration : Dina MARCELLESI

# **ASSEMBLEE GENERALE DU 19 NOVEMBRE 2007**

## *Etaient présents :*

Madame Micheline MICHEL de PIERREDON, Adjointe déléguée aux associations.  
Madame Florence CYRULNIK , Adjointe déléguée au patrimoine.  
Monsieur Dominique BAVIERA, Adjoint délégué à la culture.  
13 membres du Conseil d' Administration ( C.A.)  
31 sociétaires votants

## *Etaient excusés :*

membres du C.A. : M. Jacques Besson, Mme Germaine LeBas, Mme Thérèse Sicard.  
M.Mme Foglino, Mme Pérès, Mme Rembado, M. Guiol, M. Suzanne.

**L'Assemblée Générale est ouverte à 17 Heures 15, dans la salle du Théâtre Apollinaire.**

## **I – LE MOT DE LA PRESIDENTE**

Chers membres et amis,

J' ai l' honneur et le plaisir de présider l' Assemblée Générale Ordinaire et statutaire de ce lundi 19 novembre 2007.  
Nous vous remercions d' être présents, c' est le témoignage de votre fidélité à notre Association. Comme chaque année, nous allons vous présenter et vous faire approuver le rapport moral et d' activités rédigé par notre secrétaire général Jacques PONSTON, le compte-rendu financier établi par notre dévouée trésorière Thérèse SICARD, puis nous procéderons au renouvellement du Conseil d' Administration .  
Je déclare ouverte notre Assemblée Générale. du 19 novembre 2007.( A.G.)

*La présidente cède la parole au Secrétaire pour la lecture du rapport moral.*

## **II – RAPPORT MORAL**

Je me permets de vous rappeler notre Assemblée Générale de la session 2005/2006. Ce lundi 13 novembre 2006, l' A.G. de la société des Amis de La Seyne Ancienne et Moderne, sous la Présidence de Mme Jacqueline PADOVANI a approuvé les rapports moral et financier, et le renouvellement des membres du Conseil d' Administration (C.A.).  
Pour la session 2006 /2007 notre Société compte 160 adhérents à ce jour, qui nous soutiennent dans notre action par leur sympathie et leur fidélité.  
Pour la bonne marche de la Société les membres du C.A. se sont réunis les 11 septembre, 16 octobre, 27 novembre 2006, 26 février, 21 mai, 3 septembre 2007, pour débattre et définir les orientations et animations qui ont jalonné cette session.

Objectif essentiel de notre Société, **nos conférences données au Théâtre Apollinaire les lundis suivants :**

- 9 octobre 2006, <Il y a 90 ans GALLIENI, un varois de Coeur> par M. Charles-Armand KLEIN.
- 6 novembre, <Projection de films : Actualités 1954, Le ballet des santons, Moun Béu Païs> par M. André SIMIEN.
- 19 février 2007, <Le Front populaire à La Seyne> par M. Jacques GIRAULT.
- 12 mars, <Histoire du site et de la construction du viaduc de MILLAU> par M. Jean-Pierre GUIOL.
- 16 avril, <Anciens et moderne , échanges poétiques> soirée animée par MM. Jean BRACCO, René STREIFF , et  
- Cédric LERIBLE.
- 14 mai, <Epoque romaine dans leVar> par M. Didier MARTINA-FIESCHI.

**En collaboration avec l'association A.C.T.E. ( Arts,Culture,Tourisme,Evènements)** une conférence a eu lieu à la Maison du tourisme le mercredi 6 décembre 2006, <Histoire des Corderies de TOULON> par le Docteur Antoine MARMOTTANS.

Au cours de cette session, **deux sorties en autocar** étaient au programme :

- sortie d'automne le samedi 7 octobre 2006 ; Port Grimaud et Cogolin.
- sortie de printemps le samedi 31 mars : Le pont du Gard , Beaucaire.

**Notre bulletin de liaison « LE FILET DU PECHEUR »** assure depuis de nombreuses années le lien entre tous les sociétaires, toutes générations confondues et vous informe de toutes nos activités, de nos joies, de nos peines, fait appel à votre mémoire, sans oublier la page des jeunes, les poètes et la poésie, les recherches, les mots croisés et les recettes de cuisine toujours appréciées.

En ce qui concerne la **bibliothèque** : participation au catalogue « Lire en Fête » édité en Octobre 2007 par les bibliothèques de La Seyne Sur Mer dans le cadre des 350 ans de La Seyne en 2007.

**Participation à la 24<sup>ème</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine** qui se sont déroulées les 15 et 16 Septembre 2007 : Visite du cimetière « Patrimoine et histoire des sépultures Seynoises », animée par Marie-Claude ARGIOLAS, au départ du parvis de l' Eglise Notre-Dame de Bon Voyage.

**Participation à « L' année de l' Arménie à La Seyne »** dans le cadre de l' année de l' Arménie en FRANCE : Organisation de deux conférences (4 juin et 24 septembre 2007) sous le parrainage de <l' Abris'Club > :

- < Histoire des relations entre la France et l' Arménie > par M. Claude MUTAFIAN.
- <Deux millénaires d' Art en Arménie,, architecture et sculpture > par M.Patrick DONABEDIAN.

## Comme les précédentes, la session écoulée a apporté ses joies et ses peines.

**Nos joies :** naissances de :

Léo GAY arrière petit fils de M. et Mme Raymond GAY.  
Louison RECAVY petite fille de M. et Mme Jean BERENGER.

**Nos peines :** décès de :

M. Marius TASSY- M. Francis BLANC-  
Mme Solange CHAUVEAU- Mme Jeanne COGORDAN- Mme Denise LEBRETON- Mme Marie SASSO.  
MM. Joseph HUGUES- Marius AUTRAN- Mme Carmen JAUFFRET- membres de notre Société depuis plus de 30 ans.

Je crois avoir récapitulé cette session 2006/2007 , riche en manifestations et en rencontres pour le plus grand plaisir des sociétaires participants. Nous espérons faire de notre mieux pour vous satisfaire en toute simplicité et convivialité...  
Merci de votre attention.

*Le secrétaire demande l' approbation des sociétaires présents par un vote à main levée :*

***Rapport approuvé à l' unanimité.***

### III- RAPPORT FINANCIER

Le secrétaire donne lecture du bilan établi par la Trésorière et de ses conclusions :

« A l'analyse, ce compte de l'exercice 2006 /2007 fait ressortir une baisse des recettes, due à une diminution des cotisations et aux retards dans les paiements. Il présente un déficit augmenté car nous avons dû reconstituer notre stock d' enveloppes pour l'expédition du Filet du Pêcheur. Nous conservons le bénéfice de la subvention municipale qui reste constante ».

Le secrétaire rappelle que: « Comme prévu par la loi 1901, les comptes de la société sont vérifiés par le contrôleur aux comptes Jean PAPE ». Celui-ci a contrôlé les comptes, constaté que les livres étaient bien tenus et que la comptabilité était saine. Il demande à l' assistance de donner Quitus à la trésorière pour sa gestion.

***Quitus est donné à l' unanimité.***

Le contrôleur aux comptes d' une association 1901 étant renouvelable tous les ans, je réclame votre vote à main levée pour la désignation de M . Jean PELEGRIN dans les fonctions de contrôleur aux comptes : ***Approuvé à l' unanimité.***

### IV-ELECTIONS

Le secrétaire rappelle, « Comme prévu à l' article 5 de nos statuts, les 18 membres actuels du C.A. sont renouvelables tous les ans par tiers et rééligibles. Le tiers sortant proposé à vos suffrages est le suivant :

Mmes Thérèse AUDIFFREN - Magdeleine BLANC -Nicole BRACCO – Jacqueline PADOVANI.

Nous déplorons le décès de M. Jean DALMASSO, doyen du C.A.

Appel à candidatures a été lancé parmi les sociétaires, à ce jour nous avons reçu les candidatures de MM. Jean PAPE et Bernard ARGOLAS.

***Un vote à main levée est demandé aux sociétaires qui approuvent à l' unanimité la réélection de Mmes Thérèse AUDIFFREN – Magdeleine BLANC – Nicole BRACCO – Jacqueline PADOVANI et l' élection de : MM. Jean PAPE et Bernard ARGOLAS.***

Le C.A. se réunira le lundi 3 décembre 2007 pour élire le bureau.

**V-PROGRAMME DE LA SESSION 2007 /2008.** *La Présidente présente le programme de la session qui commence.*

Sept conférences publiques sont prévues à la salle Apollinaire pour cette session :

-Lundi 1er Octobre, <Six-Fours les plages ,regards sur un terroir> présentation de l'ouvrage collectif par Robert HERVE,  
Claude MAJASTRE, Didier MARTINA-FIESCHI, Antoine PERETTI.

-Lundi 26 Novembre, <La magie des lancements de navires > par M. Dominique ROPERS

-Lundi 4 Février 2008, < L' Arménie est mon héritage , des chantiers navals de La Seyne sur mer à aujourd' hui > par  
Mmes Marie-Claude ARGOLAS , Denise REVERDITO.

-Lundi 17 Mars , < Soirée poétique > animée par M. Jean BRACCO et les amis Poètes.

-Lundi 28 Avril , < La place forte de TOULON > par M. Lucien PROVENCAL.

-Lundi 19 Mai , < Pierre PUGET ,sculpteur > par Mme Monique BOURGUET.

-Lundi 2 Juin, < le titre reste à préciser >.

Certains titres peuvent être modifiés.

-En collaboration avec A.C.T.E. : Le vendredi 7 Décembre 2007 à 17H30 à la Maison du tourisme :

<Si j' était bleu : vagabondages sur la couleur bleue > par le Docteur Jean-Noël ROUVIER.

-Sortie d'automne le samedi 6 Octobre 2007: NICE.

-Sortie de printemps en Avril 2008 : MANOSQUE.

### VI-INTERVENTIONS -QUESTIONS DES ADHERENTS

- M. .Jean BRACCO, vice-président, déclare avoir rempli le programme qu' il s' était fixé, en ce qui concerne ses interventions pour l' initiation à la poésie dans les écoles. Il s' est rendu dans deux classes de C.M. à l' école Jean-Baptiste Coste et aussi dans une classe de C.E.2 de l' école Malsert 2. Un thème avait été choisi : la peur. Vous avez pu avoir un aperçu des résultats

dans « La page des Jeunes » du Filet du Pêcheur. Il s'est rendu cinq fois dans chaque classe pour des séances d'une heure. A cet âge-là, le rythme et la rime ne sont pas faciles à assimiler. Néanmoins, il trouve les résultats encourageants et félicite maîtres et élèves pour l'effort consenti avec beaucoup de bonne volonté. Il remercie les enseignants pour l'accueil qu'ils lui ont réservé, et la gentillesse témoignée. Pour 2008, il a l'intention, avec l'accord d'un enseignant motivé, de procéder à un suivi dans une classe de C.M.1 ou C.M.2

- Mme Thérèse AUDIFFREN, remercie M. Michel JAUFFRET de l'aide efficace qu'il a apportée pour l'organisation de notre sortie à Nice le 6 octobre 2007. Grâce au temps ensoleillé, à notre guide exceptionnel, et à la bonne ambiance du groupe, cette journée a été une réussite. En préparation, notre sortie de printemps : Manosque et sa région.

- Mme Dina MARCELLESI, rappelle qu'elle a succédé à M. André BLANC l'an dernier et elle remercie vivement celui-ci pour l'aide efficace qu'il lui a apportée aussi bien pour les démarches administratives que pour les conseils avisés qu'il lui a prodigués. Elle souligne qu'André BLANC continue à participer activement au journal. Elle indique que Nicole LEGOFF fait un travail important pour la revue, c'est elle qui se charge de la mise en forme des textes manuscrits, et elle la remercie pour le travail d'équipe qu'elles font ensemble. Pour la fabrication du journal, la nouvelle directrice de la publication a choisi d'utiliser les technologies nouvelles, ce qui suppose une formation particulière. Aussi elle demande aux lecteurs leur indulgence, tant pour les erreurs que pour les illustrations. Elle invite les Amis de La Seyne à participer activement à la revue par leurs remarques, suggestions, ou articles. Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne, tout en respectant le devoir de Mémoire, doivent se projeter vers l'Avenir. Il serait bon que le journal se fasse l'écho du sentiment des « Anciens » seynois que nous sommes par rapport aux transformations de notre ville.

## **VII – LE MOT DE LA FIN** *La Présidente reprend la parole.*

Tout d'abord nous souhaitons rendre hommage à notre Ami, Jean DALMASSO, doyen du Conseil d'administration, décédé dans sa maison le 15 septembre 2007, qui nous a quittés dans la plus grande discrétion. Ses obsèques ont eu lieu le 19 septembre. Né en 1916, issu d'une famille seynoise, il était officier radio aérien : sa profession lui a donné le goût des voyages, c'était un grand voyageur ! Avec son épouse, Yvonne, il a eu trois enfants. Ayant adhéré à notre association en 1980, il entre au Conseil d'administration en 1983 où il sait se rendre efficace jusqu'en ce début d'année 2007, quand son état de santé s'altère. Toujours présent aux Conseils d'administration, participant aux voyages et sorties, grâce à lui, les enveloppes pour les envois des cartes d'invitation et du "Filet du Pêcheur" étaient préparées. Merci Jean. Nous regrettons sa disparition.

Tous les membres se joignent à moi pour exprimer notre reconnaissance envers monsieur le Maire de La Seyne, ainsi qu'à son Conseil municipal pour l'attribution de la subvention annuelle, la mise à disposition du théâtre Apollinaire pour les conférences, et celle d'un local au Centre de loisirs de la Dominante.

Nous témoignons notre gratitude à monsieur l'Adjoint délégué au protocole, madame l'Adjointe déléguée aux relations avec les associations, madame l'Adjointe déléguée aux personnes âgées, monsieur l'Adjoint délégué aux affaires culturelles, madame l'Adjointe déléguée au patrimoine, madame la Coordinatrice du Centre de loisirs de la Dominante, la Direction culture et patrimoine, les services municipaux, monsieur le Président de l'office municipal de la culture et des arts (O.M.C.A.).

Nous remercions monsieur le Président de l'association Art Culture Tourisme Evènement (A.C.T.E.) et son équipe dévouée, car la Maison du Tourisme aux Sablettes nous accueille une ou deux fois par an pour des conférences.

Nos remerciements à nos érudits conférenciers. Sans eux, sans leurs connaissances, leur savoir, leur fidélité, il n'y aurait pas de causerie possible. N'oublions pas de remercier les régisseurs du service technique de la Mairie.

Au cours de cette session, nous avons continué à resserrer les liens nous unissant à l'Académie du Var et aux sociétés amies : Les Amis de Jean Aicard, Les Amis de la Vieille Valette, Les Amis du Vieux Toulon... Nous ne pouvons pas citer toutes les associations, mais n'oublions pas les deux plus anciennes de La Seyne, la Philharmonique La Seynoise et Le Cigaloun Segnen.

N'oublions pas de remercier la Presse pour les communiqués et comptes-rendus de nos différentes activités, l'imprimerie Gault, la société Littoral Cars, les chauffeurs ainsi que les personnes qui nous ont accueillis et guidés lors de nos promenades.

Je remercie particulièrement tous les membres actifs et bénévoles, non seulement du Conseil d'administration, mais aussi tous ceux qui participent aux différentes commissions et activités de notre Société. Tous ont œuvré efficacement au cours de l'année écoulée.

- *Intervention de Marie-Claude ARGIOLAS* : La Présidente remercie Marie-Claude pour tout le travail accompli et le dévouement dont elle a fait preuve.

- *Interprétation de notre membre et chanteur Jean SIMON* : « Les Quatre Moulins, Les Chantiers, A Fabrégas, la Muse du pêcheur » ...la Présidente remercie Jean SIMON.

**Conclusion** : Par ses diverses activités (conférences, sorties culturelles), au moyen de notre bulletin de liaison, "Le Filet du Pêcheur", nous vous faisons découvrir l'histoire de notre ville, de notre département, les richesses de notre Patrimoine, la vie et l'œuvre des écrivains, poètes, sculpteurs, musiciens... de notre région, de notre pays. J'espère qu'ainsi nos objectifs sont presque atteints.

***Bonne session 2007-2008 pour les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne. Merci à tous, bonsoir.***

Tous les participants sont invités à partager le verre de l'amitié.

**La séance de l'Assemblée Générale est levée à 18 heures 45.**

La Présidente : J. PADOVANI

Le Secrétaire : J. PONSTON

## Le carnet

### *Nos joies :*

Milo GIANNOTTA, né le 11 octobre 2007, arrière-petit fils de M. et Mme PONSTON  
Raphaël et Mathis, nés le 1<sup>er</sup> octobre 2007, après Clément et Emilie, arrière-petits-fils de Mme Marcelle GIORDANO.

*Meilleurs vœux pour les bébés, félicitations aux familles.*

### *Nos peines :*

Monsieur Etienne TABUSSE, décédé le 21 juillet 2007, dont les obsèques ont été célébrées le mardi 24 juillet 2007  
Monsieur Jean DALMASSO, doyen du Conseil d'Administration, décédé le 15 septembre 2007 ; ses obsèques ont eu lieu le 19 septembre 2007.

Monsieur Christian GUILLAUME, décédé le 28 octobre 2007 ; ses obsèques ont eu lieu le 31 octobre 2007

*Sincères condoléances aux familles éprouvées.*



Le 2 novembre 2007 à 18h  
avait lieu le vernissage d'une splendide exposition à  
la Maison du Tourisme aux Sablettes :  
*VAGUES ROULEES et BOIS TOURNE.*

En présence d'une foule d'amis,  
la Présidente de notre Société, Jacqueline Padovani,  
nous présentait les deux artistes  
Francette Le Guen et Raymond Gay  
tous deux issus de vieilles familles seynois.

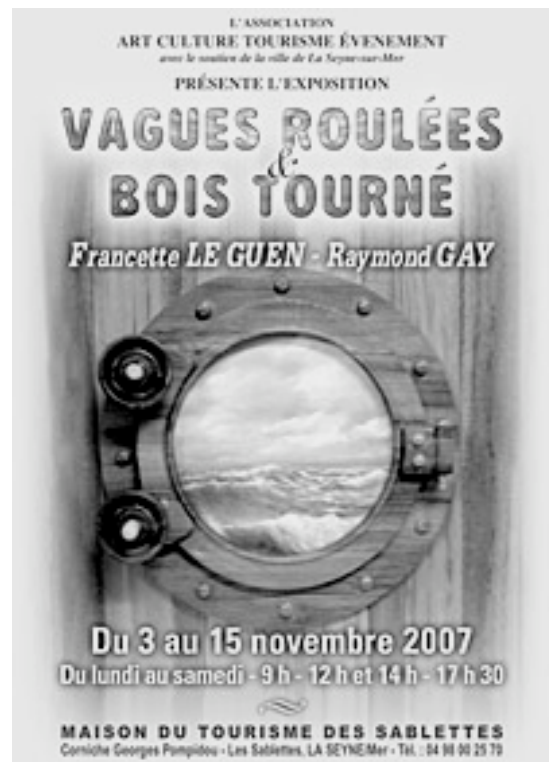


Photo. Raymond Gay



*La Présidente et les Membres du Conseil d'Administration de notre Société  
vous souhaitent une Bonne et Heureuse Année 2008*

## LE CIMETIERE, LIEU DE SYMBOLES ET DE MEMOIRE.

*Comme chaque année, notre association a été sollicitée par la municipalité pour intervenir dans le cadre des Journées du Patrimoine, le 16 septembre. Or, cette année, ces journées revêtaient un intérêt tout particulier pour notre ville, puisque nous célébrions les 350 ans de La Seyne.*

*C'est dans ce cadre que nous avons eu envie de revenir sur des lieux de mémoire qui nous sont chers, le cimetière et notre église Notre Dame de Bon Voyage. Cette promenade patrimoniale a été l'occasion d'évoquer de nombreux moments de l'histoire de la ville.*

L'histoire des sépultures est étroitement liée à celle de l'Eglise. Il était donc naturel de se donner rendez-vous sur le parvis.

Au Moyen-Age, en France, les enterrements se faisaient couramment à l'intérieur même des églises et c'est seulement au XVIIIème siècle qu'une ordonnance royale (10 mars 1776) restreint ce droit à certains cas précis, aux hauts dignitaires de l'Eglise, aux notables de la ville, laissant la terre des cimetières aux plus humbles, aux petites gens.

Chez nous, quand le bourg de La Seyne devient paroisse en 1614, la communauté de Six-Fours oblige les syndic-administrateurs de ce bourg à établir un cimetière.

Donc, 43 ans avant que La Seyne ne devienne une commune indépendante, elle a déjà son lieu de culte qui va devenir Notre Dame de Bon Voyage, et son cimetière. Celui-ci, jusqu'en 1837, était adossé à l'église, à l'emplacement de l'actuel presbytère et de son jardin. C'était le cas dans toutes les villes de France. Il sera agrandi à plusieurs reprises, en 1701 puis en 1827.

Mais y-a-t-il eu des sépultures dans l'église ?

Après la deuxième guerre mondiale, lorsque des travaux de grande rénovation ont été entrepris, on a découvert à l'emplacement de l'ancien maître-autel dans le chœur de l'église, une vaste crypte funéraire contenant 8 squelettes. Elle était fermée par une dalle aux armes de La Seyne, datée de 1686.



On peut encore voir cette dalle exposée à l'entrée Est de l'église. D'après Louis Baudoin, il s'agissait de notables ou d'ecclésiastiques, enterrés là au XVIIème siècle. La Seyne n'a donc pas échappé à ces inhumations « ad santos ».

Mais une autre découverte a été faite en 1967. Au début de la grande nef, devant le chœur, 2 caveaux ont été découverts. Chacun était divisé en deux compartiments, et se présentaient donc sous la forme de 4 grands tombeaux. Ceux-ci contenaient des ossements humains de sexe et d'âge divers. Ces corps avaient été inhumés sans cercueil, et avaient été recouverts de chaux vive.

Louis Baudoin et M. Regaignon qui à l'époque ont travaillé à cette

découverte, ont bien sûr pensé aux grandes épidémies qui ont frappé La Seyne à différentes époques et en particulier aux épidémies de choléra du XIXème siècle. De menus objets du quotidien retrouvés dans ces caveaux ont permis de dire qu'il s'agissait sans doute de victimes du choléra de 1865, épidémie qui fit un nombre effrayant de victimes. Devant l'ampleur du fléau et par manque de place, certains corps ont été enterrés dans l'église, malgré le décret du 23 Prairial de l'an XII (1804), qui interdisait alors cette pratique et qui réglementait les modes d'inhumation.

Avec ce décret, en effet, on voit se mettre en place une législation d'ensemble ayant trait aux inhumations. Aucune inhumation n'est autorisée à l'intérieur de l'église. La place des cimetières par souci de salubrité publique est fixée à 35 ou 40 mètres au moins de l'enceinte des villes ou des bourgs, et il est recommandé de choisir « les terrains les plus élevés, au nord de la ville de préférence ».

On comprend mieux alors le choix qui a été fait à La Seyne, pour l'emplacement du nouveau cimetière en 1837, au quartier des Pénitents blancs. Le maire Louis Balthazar Berny est autorisé par une ordonnance du roi Louis-Philippe à acquérir un terrain de plus de 16 ares appartenant à la famille Hermitte pour y établir le cimetière. Comme le prévoit le décret, des murs dressent la première enceinte, avec une porte imposante et un peu austère. On peut y lire une inscription attribuée à M. Martini.

Dans les villes et les villages français, le décret sera peu à peu appliqué, et s'amorce alors vers 1830 un mouvement de translation, de déplacement des corps vers les nouveaux cimetières. Mais à La Seyne, seules quelques familles nobles ou exerçant de hautes fonctions dans la Marine royale ont pu faire le transfert.

Dans cette première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, la ville connaît une situation économique confortable et les familles bourgeoises achètent des concessions, construisent d'imposants monuments funéraires et montrent ainsi leur position sociale. Le cimetière devient ainsi un indicateur de l'histoire des mentalités.

Partout en France à cette période on voit se multiplier les monuments funéraires. C'est la naissance du culte familial du souvenir auquel la bourgeoisie va pouvoir accéder. Le tombeau devient familial. Sur certains, on trouve même la mention « Tombeau de famille ».

Dans la partie la plus ancienne du cimetière la plupart des monuments sont en pierre coquillière taillée et sculptée (peu en marbre), ce qui donnait à l'ensemble une certaine unité, une certaine harmonie. Ces monuments ne sont pas signés, même si petit à petit va se développer un réseau local d'artisans du funéraire (sculpteur, tailleur de pierre, ...). Ce n'est qu'au XX<sup>ème</sup> siècle qu'ils laisseront leur nom. Les rapports entre l'Homme et la mort évoluent au XIX<sup>ème</sup> siècle. Le respect du aux morts entre dans les mœurs et impose des sépultures personnalisées par des décors parfois chargés en symboles. C'est le cas à La Seyne.

Le 16 septembre, notre promenade nous a permis de nous arrêter devant certaines d'entre-elles. Beaucoup de tombes anciennes comportent une grille en fer forgé qui clôture l'espace de la dalle. Cette grille délimite l'espace sacré, sépare en quelques sortes, la sépulture du profane. Elles sont quelquefois remplacées par des bornes et des chaînes qui ont la même fonction. L'aspect monumental de certaines tombes révèle l'appartenance sociale des défunts, et dans l'allée centrale, nous pouvons remarquer un nombre important de chapelles. La tombe chapelle apparaît au XIX<sup>ème</sup> siècle. Elle prend la forme d'une mini église. On y trouve quelquefois un autel, un ou deux prie-Dieu.

Parmi les symboles les plus utilisés dans le décor, on trouve la couronne (symbole d'éternité par le cercle qu'elle décrit), les rameaux de chêne (arbre de vie), ainsi que le sablier (symbole du temps qui passe). Celui-ci est quelquefois ailé et montre alors le temps ou encore l'âme qui s'envole. La guirlande, présente aussi sur de nombreuses chapelles, rappelle le lien, l'attachement au défunt. Certains décors évoquent son métier (poissons, ancre de marine, montrent le lien à la mer). D'autres, soulignent l'appartenance à la Franc-maçonnerie.

Le mausolée sans doute le plus ouvragé de l'allée centrale est celui de la famille Desmarquet (1898). Là, croix, couronne, guirlandes, sablier ailé, feuilles d'acanthé dont les piquants rappellent les épreuves de la vie d'ici-bas que le défunt a quitté, attirent le regard.

Beaucoup d'autres tombes sont dignes d'intérêt : celle de la famille Pigeonneau-François Durand, par exemple, originale par sa taille, surmontée d'une urne drapée qui suggère l'espérance d'une autre vie.

Celles des familles Denans, Beaussier, Verlaque, ou encore d'Estienne d'Orves, celles de Henri Pétin, Hugues Cléry, de la famille Hugues ou plus récentes du docteur Sauvet, d'Olive Tamari, de Toussaint Merle, de Philippe Giovannini, ... toutes nous relient à l'histoire de notre ville.





C'est aussi le cas des différents monuments de l'allée centrale.

Érigée en 1869, la fontaine Carnot est une colonne surmontée d'une croix, dont le socle a été percé quelques années après pour en faire une fontaine. Sadi Carnot, président de la République à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle était venu à La Seyne pour assister au lancement d'un cuirassé aux Chantiers Navals. Flattés, les Seynois lui avaient réservé un accueil chaleureux et lorsqu'un an plus tard en 1894, il est assassiné à Lyon par un anarchiste italien, les Seynois placeront un portrait du président sur cette fontaine, d'où son nom...

A quelques mètres de là, s'élève le monument qui rend hommage aux victimes de la seconde guerre mondiale, avec deux dates :

le 29 avril 1944 : le bombardement le plus meurtrier que la ville ait connu. Le cimetière lui même est touché.

- le 11 juillet 1944, qui rappelle le drame de l'émissaire commun.

Puis, c'est l'obélisque. Le monument commémore les victimes du choléra de 1865. La Seyne a connu plusieurs épidémies de choléra en 1835, 1845, 1884, mais elles avaient fait moins de victimes. Celle de 1865 est terrible, on doit faire appel aux forçats du bagne de Toulon pour enlever et enterrer les victimes. Et on connaît le dévouement dont ont fait preuve Martel Esprit, maire à cette époque, mais aussi Nicolas Chapuis ou François Durand. Cet obélisque est d'abord dressé sur la place Bourradet qui va devenir la place Martel Esprit, et trente ans plus tard, il est déplacé au cimetière.

On trouve un peu plus loin la stèle du Souvenir Français, à la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, et une autre stèle à la mémoire des morts d'Afrique du Nord. ( Plus loin le carré des Russes).

Je terminerai par les deux monuments qui, juste après l'entrée, de part et d'autre de l'allée centrale attirent notre attention :

Il s'agit du monument à Saturnin Fabre, maire de 1886 à 1895, et conseiller général de 1892 à 1898. On y retrouve un des symboles souvent utilisé au XIX<sup>ème</sup> siècle : la colonne brisée (vie brisée par la mort). Il a été offert par la municipalité. C'est le cas aussi de celui dédié à Baptistin Paul. Maire de 1912 à 1919, ingénieur principal de la Marine, il meurt en fonction alors qu'il était allé à Paris soutenir les luttes des ouvriers des Chantiers.

Nous ne pouvons pas honorer ici toutes les familles, tous les défunts ... Aussi je vous invite à poursuivre seuls cette promenade pour retrouver les hommes et les femmes qui ont fait La Seyne.

Le cimetière est une mémoire vivante .C'est là que sont nos racines .Il reflète la société , et l'évolution de cette société. Il témoigne du développement de la ville ; il grandit avec celle-ci. Les différentes extensions le montrent, en 1861-1864, en 1888, puis en 1937...Aujourd'hui, il a gagné la colline et on sait qu'un nouveau cimetière voit le jour au quartier Camp Laurent.



**Marie-Claude ARGIOLAS**  
Texte et photographies

# Les quatre moulins

*Au XVIII ème siècle à La Seyne Sur Mer il y avait des moulins à vent un peu partout, notamment sur une colline il y en avait quatre,; c'est pour cela qu'on l'appela « La colline des quatre moulins ».*

*Quatre moulins tournaient  
Quatre meuniers chantaient  
Sur la colline aux quatre moulins  
Aujourd'hui il n'y a plus rien  
Aujourd'hui il n'y a plus rien*

*On allait cuire son pain  
Aux six fours pas très loin  
Six-Fours n'est plus qu'un lieu de passage  
Adieu petit village  
Adieu petit village*

*La Grande Corderie  
Oh la belle industrie  
Tout juste un nom devant un bistrot  
Ah oui c'est vraiment trop  
Ah oui c'est vraiment trop*

*Dans le port on voyait  
Des voiles qui partaient  
Sur toutes les mers du Sud au Nord  
Aujourd'hui tout est mort  
Aujourd'hui tout est mort*

*Quatre moulins tournaient  
Quatre meuniers chantaient  
Sur la colline aux quatre moulins  
Aujourd'hui il n'y a plus rien*

*Paroles et musique de Jean Simon.*



# NOTRE SORTIE : VISITE DE NICE

*Sortie d'automne du samedi 6 octobre 2007*

Ce samedi 6 octobre 2007, les Amis de La Seyne se retrouvent pour une sortie à Nice. Dans le car, comme à l'accoutumée, Thérèse Audiffren nous expose le déroulement de la journée, puis nous présente rapidement la ville de Nice que nous allons visiter.

*Son histoire* : Nice est un des plus anciens foyers de peuplement au monde. C'est sur le site préhistorique de Terra-Amata, au pied du Mont Boron, que furent découverts les restes du plus vieux feu humain de la planète. Au IV<sup>o</sup>s av. J.C. les grecs s'installent sur la colline du château, et Nikaïa est fondée au V<sup>o</sup>s. par les massaliotes qui en font un lieu stratégique pour le commerce. Au I<sup>o</sup>s. av. J.C., les romains créent à Cimiez une ville entière (arène, thermes, boutiques), *Cemelenum*, que les invasions barbares et sarrasines réduisent à néant. Les comtes de Provence réinvestissent le site grec puis au 14<sup>o</sup>s. Nice se place sous la suzeraineté de la maison de Savoie jusqu'en 1860 avec deux interruptions (1691-1731) et (1792-1814) C'est en 1860 par le traité de Turin qu'elle obtient son rattachement à la France et devient un lieu de villégiature desservie par le tout nouveau chemin de fer.

*La ville moderne* : elle s'est largement ouverte aux arts et à la culture ainsi qu'aux activités industrielles, scientifiques et de haute technologie

*Masséna André*, né à Nice en 1758, Maréchal de France se distingue entre autres, à Rivoli en 1797 contre les autrichiens ; après Wagram, il fut surnommé par Napoléon « l'enfant chéri de la victoire »

Jean Bracco complète cet exposé :

*Napoléon* a séjourné à Nice en 1794. alors que la France luttait contre les sardes et les autrichiens. Nice fut occupée en 1792 par la France et rattachée à celle-ci en 1793.

*Garibaldi* (1807-1882) a été un des principaux acteurs de la révolution italienne, il a servi, dans nos rangs avec ses deux fils, dans les Vosges en 1870

*Le Traité de Turin* attribuait Nice et la Savoie à la France qui avait aidé à la libération de l'Italie ; mais au traité de Villafranca les Autrichiens n'ayant pas quitté la Vénétie, Nice ne pouvait nous appartenir qu'avec le consentement de ses habitants. Le Plébiscite a lieu en 1860, le oui l'emporte à une large majorité, et le 12 septembre l'Empereur et l'Impératrice Eugénie reçurent les clés de la ville actuellement déposées au musée Masséna.

*Pour cette journée nous visiterons la vieille ville, c'est à dire la ville italienne.*

Nous voilà dans Nice, la promenade des Anglais (lou camin dei Inglès) est magnifique. Nous y retrouvons un guide érudit et compétent.

Nous admirons les jardins superbes, l'arc de la Baie des Anges. A la gare routière, nous découvrons les travaux entrepris pour le passage du tramway. En creusant, l'entreprise a mis à jour un pont ancien sur le Paillon.

Nous arrivons place Garibaldi. Nice fête le bicentenaire de la naissance de celui-ci.

Sur la rive droite du Paillon, se dresse un monument ultra moderne : « *La tête au carré.* » C'est une immense sphère posée sur un cube, haut de sept étages. Des bureaux y sont installés, dont ceux de la Bibliothèque Municipale et de la Chambre de Commerce.

Nous visitons la colline de Cimiez. C'est la véritable capitale du royaume niçois. Nous admirons les luxueuses villas. Le quartier est calme, aéré, visité par les touristes qui vont admirer les vestiges romains, le couvent, l'église de style roman, et baroque. Au sommet des clochetons, nous découvrons *l'emblème des Franciscains* (oblats : pour les pauvres, deux bras croisés, dont l'un nu). Dans l'oliveraie, les olives sont récoltées et l'huile est offerte aux invités prestigieux de la ville qui a racheté les terrains. On procède à des fouilles romaines. Le nom de personnalités célèbres figure

dans les allées de ce parc. On organise des festivals de Jazz. On a ouvert les musées Matisse



et Chagall. Ce dernier a fait don de dix sept tableaux. D'origine russe, il a dit : « *La France est le pays où je suis né pour la deuxième fois* ». Merci monsieur Chagall !

Boulevard de Cimiez à l'angle du boulevard Georges V, nous découvrons la statue de la reine Victoria. A ses pieds, quatre enfants symbolisent les villes de Grasse, Cannes, Nice et Menton qui sont ses préférées. J'ai eu l'occasion, quand j'étais à



l'école Normale de Nice, d'assister à une commémoration devant ce monument, en présence du Duc et de la Duchesse de Windsor. Nous avons chanté l'hymne anglais.

Quand la base navale russe fut installée à Villefranche, les grands ducs russes vinrent passer l'hiver à Nice. La colonie russe fit bâtir des églises orthodoxes dont la *cathédrale St Nicolas*, une des plus belles en Europe. Dans Nice, à partir du front de mer, deux axes sud-nord traversent la ville : l'avenue Jean Médecin et le boulevard Gambetta. De là, les rues dessinent un plan en damier : on y situe la gare centrale, l'Opéra Garnier.

Nice est aussi célèbre pour ses grands hôtels, parmi lesquels : Le West-End 1855, l'ancien hôtel Winter Palace, l'ancien hôtel Regina et le Négresco, le plus connu. Autour de son salon royal, s'organise tout le bâtiment classé monument historique. Les plans de la verrière à charpente métallique sont de Gustave Eiffel. Le lustre en cristal de Baccarat, fut offert par le Tsar Nicolas II. Une statue de trompettiste noir en costume rouge date de 1912.

#### ***Nice : la gourmande :***

Après avoir flâné dans le marché du cours Soleyra, nous emportons le parfum des bonnes olives noires (les niçoises), de la socca (notre cade) à la farine de pois chiches, de l'huile d'olive, des légumes et fleurs, des poissons, des beignets de courgettes, de la soupe au pistou et de la pissaladière (de pissala : purée d'anchois). La recette de ce plat paraîtra dans la rubrique « cuisine » de notre revue.

Nous déjeûnons au restaurant « Le quai ». Menu : hors d'œuvre variés, daube aux olives niçoises avec spaghetti, fromages, salade de fruits, vin et café

#### ***Nous finissons l'après-midi au parc Phoenix à Nice.***

« C'est un jardin extraordinaire » aurait chanté Charles Trénet en le voyant. Sept hectares de découvertes au cœur de la ville représentent le monde magique des petits et des grands. Situé à l'entrée Ouest de Nice, autour d'un lac peuplé de 250 canards, pélicans, cygnes, tortues, on y admire des cascades, une fontaine musicale avec sept jets d'eau qui montent, descendent, s'étalent en fonction de la musique diffusée au cours d'un spectacle offert. Vingt jardins font découvrir la richesse du patrimoine naturel méditerranéen : différentes plantes grasses, des graminées, des palmiers, des agrumes ... On observe de nombreux animaux en semi liberté : des rapaces nocturnes et diurnes, des paons, des perroquets multicolores, pour les oiseaux. Des aires de jeux sont disposées pour les enfants. Des expositions ont lieu au cours de l'année. L'une des plus grandes serres d'Europe : le Diamant vert, sept mille mètres carrés et vingt cinq mètres de hauteur, met en scène sept climats tropicaux et subtropicaux. On reconstitue l'ambiance chaude et humide, l'exubérance de la forêt, la collection d'orchidées, les jardins d'Afrique australe, la forêt de fougères arborescentes, les aquariums, la bamboueraie. On peut voir des nandous, des grues, un bassin à loutres, un enclos de chiens de prairie, une serre aux iguanes : c'est une merveille !

Et c'est le retour. Nous quittons Nice à regret. Nous avons passé une journée merveilleuse à contempler tant de beautés diverses sous un beau soleil. Nizza la bella ne nous a pas déçus.

*Merci à ceux qui ont organisé cette sortie, à ceux qui nous ont reçus, à ceux qui y ont participé, sans oublier notre chauffeur Pierrick pour sa gentillesse et son efficacité.*

**Josette SIMEON**

# HISTOIRE DE LA SEYNE

Par Jean *DENANS*, notaire et Viguiier dudit lieu, à La Seyne,  
en 1713

Le lieu de La Seyne qui était autrefois uni au lieu de Six-Fours, est le plus moderne et le moins ancien de la Provence, si on le considère par la bâtisse des maisons qui le composent. Il est situé à la petite rade de Toulon, au port de mer ; son port est l'un des meilleurs et des plus assurés de la mer Méditerranée. Il y avait audit port au siècle dernier fort peu d'eau étant rempli de saignes et de bourbier ce qui rendait ledit lieu fort malsain : mais la communauté en a fait faire le creusage à grands frais, en sorte que les vaisseaux de dix mille quintaux y peuvent entrer.

Il est du diocèse de la Viguerie et du ressort de Toulon. Par terre, il y a environ une lieue de chemin dudit La Seyne à Toulon ; et par mer il y a un trajet assez proche, dont le canon qui est tiré de Toulon peut arriver jusqu'à La Seyne. Son nom de La Seyne est tiré des saignes qui étaient dans son port. Son ancienneté ne vient que du commencement du dernier siècle, car auparavant il n'y avait aucune chapelle, four, ou maison. Il était composé des seules bastides du quartier de Tortel, Beaussier ou Cavaillon, lesquels sont fort anciens, n'ayant personne qui sache en quel temps elles ont été faites. Elles sont du côté du midi du village, situées sur une petite éminence ; étant à présent jointes au village.

Les inondations qui arrivent des eaux pluviales par deux torrents ou valats , qui découlent vers le port, dont l'un qui est le plus dommageable, vient du quartier des révérends pères capucins, passant proche la fontaine de Saint-François à la place Bourradet et se dégageant dans le port ; et l'autre qui vient du côté du midi et se dégage au bout du petit môle , ont fait avec le temps audit port, un comblement assez considérable et formé par ce moyen un régalle d'assez grande étendue.

Ce qui a donné lieu à la bâtisse d'une très grande quantité de maisons et d'augmenter considérablement le lieu auquel il n'y avait, peu de temps avant le dernier siècle, que cinq maisons et tout ce que présentement contient ledit lieu ; de sorte qu'à cause du petit nombre d'habitations et qu'il n'y avait aucune chapelle, four, ni moulin audit quartier, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, on était obligé d'aller entendre la messe à Six-Fours et d'y aller pétrir le pain.

Toutefois, ces incommodités n'empêchent pas que sur la fin du précédent siècle, et au commencement du dernier, que ledit quartier de La Seyne ne commença de s'augmenter, par divers particuliers dudit Six-Fours et par quelques étrangers qui y firent leur habitation, et enfin d'être devenu comme (on) le voit à présent, un des plus peuplés de la Provence. Ce qui donna lieu aux habitants de demander une chapelle et un four et autres commodités à un lieu.

Et s'étant pour cet effet adressés à Mgr Robert de Franchipani, abbé de Saint-Victor, seigneur temporel et spirituel dudit Six-Fours et de La Seyne, pour en obtenir la permission ; ils auraient obtenu l'effet de leur demande suivant laquelle ils auraient fait édifier audit La Seyne en l'année mil six cent trois une chapelle sous le titre Notre-Dame-de-Bon-Voyage pour y célébrer la sainte messe les jours de dimanche, fêtes. solennelles et autres fêtes.

*Publié dans LE SEYNOIS, 1892.*

*Histoire de La Seyne par J. Denans, 1713.*

*(Texte communiqué par Catherine Gervois.)*

## **ERRATUM : Souvenirs et anecdotes d'un enfant de la rue Franchipani**

*Michel Jauffret a souhaité apporter un petit correctif à son texte paru dans le numéro 104.*

Lors de la parution de l'article consacré à une partie de la rue Franchipani j'ai omis de parler de la célèbre Boucherie de M. Tabusse Etienne dite chez « Etienne ».

Monsieur Tabusse, figure locale dans son métier, homme de cœur, toujours la parole joviale, était au courant de toutes les informations circulant en ville. Il fallait le voir derrière son plot, maniant ses grands couteaux ; au moment des fêtes de Pâques, les agneaux étaient pendus en vitrine, tout enrubannés de jolis motifs en papier. Son fils Gilbert, membre de notre Société, lui a succédé et maintenant profite de sa retraite. Le magasin existe encore mais il a changé de propriétaire.

Cependant dans notre cœur, « Etienne », qui nous a quittés en juillet dernier, reste toujours présent.

**J. Michel JAUFFRET.**

## La rue Franchipani ou....Frangipani ?

*Cette bonne vieille rue est riche de souvenirs pour nos concitoyens. Après les anecdotes de Michel Jauffret, les réminiscences familiales de notre amie Germaine Le Bas, voici un complément historique de notre fidèle chroniqueur Ange Foglino.*

**D.M.**

### RECHERCHE N° 54

*Un petit complément apporté par notre ami Ange FOGLINO*

La photo en cause représente l'extrémité de la rue Franchipani.



Pourquoi l'appelle-t-on ainsi alors qu'elle devrait se nommer « De Frangipani » en mémoire d'un opiniâtre abbé de l'Abbaye de S<sup>t</sup> Victor de Marseille qui avait tant œuvré pour obtenir l'acte de juillet 1657 consacrant la séparation de la nouvelle agglomération de celle de Six-Fours ?

En donnant à La Seyne l'autorisation de créer sa première chapelle et son premier four il lui donne l'autonomie spirituelle et matérielle. Cette autonomie fut confirmée en 1658 par le Parlement et le Cardinal Mazarin.

En résumé, je pense que l'abbé Robert de Frangipani fut une cheville ouvrière importante dans la formation de notre cité.

Je me suis toujours étonné qu'aucun des maires qui se sont succédés n'ait pensé à rectifier ce nom qui mérite une plaque explicative. J'avais posé en son temps la question à M. Autran. Il m'avait répondu que j'avais raison, que mon explication méritait une étude, mais que l'appellation était ancrée dans les habitudes seynoises (sous-entendu, ne modifions rien).

Je présume que notre maire, qui aime notre ville autant que moi, aura le désir de corriger cette faute involontaire d'un de ses prédécesseurs.

Revenons à la photo. De prime abord, elle est trompeuse. On la suppose prise depuis la rue Cyrus Hugues alors que le photographe a dû s'avancer jusqu'à la traverse qui débouche sur la poissonnerie pour avoir une perspective aboutissant à la place Bourradet. Un peu en arrière, sur la gauche, à la hauteur du magasin fermé « Le coquelicot » M. Menc, le réputé droguiste de la rue de la République, avait créé une torréfaction de café nommée tout naturellement « MENCTO » pour concurrencer le café « La Cigale » déjà très répandu dans la cité. Malheureusement les grandes marques avec leur café en grain ou moulu, vendus dans des emballage « sous vide », ont fait disparaître les artisans. Il me souvient du temps où l'épicier « grillait » lui-même le café à même le trottoir. Tout le quartier embaumait. Dans la rue, tous les commerces ont changé à plusieurs reprises. Seules les deux maisons aux toits de hauteurs différentes figurant sur la photo sont encore présentes place Bourradet ;

**Ange FOGLINO**

***Peut-être qu'après avoir lu « Le filet du pêcheur » M. le maire accèdera à la demande d'Ange Foglino en cette année de commémoration du 350<sup>ème</sup> anniversaire de la ville !***

N.B. Nous attendons des réponses à notre recherche n°55 !!!

# Page des jeunes



Dans le cadre des interventions que j'ai eu le plaisir d'effectuer dans trois classes des écoles de La Seyne, nous pouvons publier ici les textes de deux élèves de la classe de Madame Romano, enseignante dans une classe de cours moyen de l'Ecole Jules Verne II. Félicitations aux jeunes auteurs et à celle qui les a guidés pour cette intéressante réalisation.

**Jean BRACCO**

## **Ecole Jules Verne II Classe de Madame Romano.**

### **Expression écrite**

*Un soir de décembre  
Dans une petite chambre  
Pour aller chercher du pain  
Je prends mon chemin  
Il y a une ombre  
Et il fait sombre  
J'entends des craquements  
Je marche tout doucement  
Mon souffle s'arrête  
Je suis très inquiète  
Je veux m'enfuir  
Je cours pour partir  
Puis je vois une lumière  
Chez la vieille boulangère  
Elle me donne du pain  
Je reprends mon chemin  
Mes parents s'inquiètent  
Pour leur fillette*

**Chlo**

### **Poésie**

*Un beau soir de décembre  
Dans ma petite chambre  
Je dois acheter du pain  
Je prends l'argent dans ma main*

*Je sors dehors prudemment  
J'ai peur, j'ai des tremblements  
Je regrette la maison  
La nuit me donne des frissons*

*Tout me paraît si sombre  
Je crains cette pénombre  
Je m'invente des horreurs  
Je cède à ma terreur*

*Quand j'entends un craquement  
Je cours précipitamment  
La panique m'envahit  
Quand soudain un chat surgit*

*C'était donc lui le diable  
Le petit chat aimable?  
Je ris de ma lâcheté  
Je rentre le cœur léger*

**Alexandre Gallo**

# LE COIN DES GOURMETS

Magdeleine BLANC



Les recettes à base de poissons sont nombreuses et certaines bien spécifiques à notre région. Sans oublier la bouillabaisse connue mondialement (je me souviens d'une publicité d'un restaurant en Belgique qui proposait une bouillabaisse provinciale!). Un coup de filet rapide nous rappellera les soupes de "fiéla" (congre), de "favouilles" (petits crabes), de moules, la bourride, liée d'un aïoli. Les préparations de poissons sont très variées, citons au hasard la "poutide", petite friture, des daurades ou des loups quand les eaux deviennent plus fraîches, des merlans, des rougets ou du thon rouge "l'atoun".



Pour mémoire rappelons les différentes recettes parues dans notre Filet :

L'anchoïade, N°61- La bourrido, N°62- Sardino a la capuchino, N°64- Merlusso en raïto, N°65- Soupo de peis, N°67- Sardines farcies, N°68- Terrine de lotte ou cabillaud, N°73- Cuisson de crustacés, N°75- Moules marinières, N°96- Bouillabaisse toulonnaise, N°99.



## DAURADE à ma façon:



*Pour 2 personnes : 2 belles daurades « de ligne »\*\* , 3 tomates moyennes, 1 gros oignon, huile, sel, poivre, plantes aromatiques, citron, huile d'olive, vin blanc sec.*

Faire vider les daurades par le poissonnier, les laver, les essuyer; garnir la poche avec du laurier, du fenouil, du thym, suivant son goût Huiler un plat en terre, y déposer les daurades, inciser le dessus, y poser les tranches de citron. Couper les tomates en tranches, les disposer autour des daurades, couper l'oignon en tranches fines, à placer sur la garniture de tomates, saler, poivrer, arroser d'huile d'olive et d'un verre de vin blanc sec. La cuisson se fera en 45 mn dans le four à 180-200°.

\*\* une daurade « de ligne » est une daurade sauvage.

Un autre espace, une autre espèce :**SAUMON GRILLE A L'OSEILLE:**



*1 filet de saumon de 400g., 1 bouquet d'oseille fraîche, 10 g. de beurre, 3 ou 4 cuillerées de crème fraîche, 1 cuillerée à soupe de cerfeuil ciselé (facultatif).. 1 petite cocotte, 1 plat en terre à four*

On prépare d'abord la sauce : mettre le beurre et l'oseille ciselée dans la cocotte, couvrir et faire cuire 5 à 10 mn en surveillant. Saler, poivrer, mettre un peu de muscade (facultatif), ajouter la crème et faire cuire 5mn, tenir ensuite au chaud.

Couper le saumon en 2 pavés, les poser sur le plat en huilant légèrement la peau. Poser le plat sur la grille et faire cuire le saumon côté peau vers la grille pendant 10 mn suivant le goût (rosé ou bien cuit). Déposer le saumon sur un plat et ajouter la sauce.



# DETENTE

André BLANC

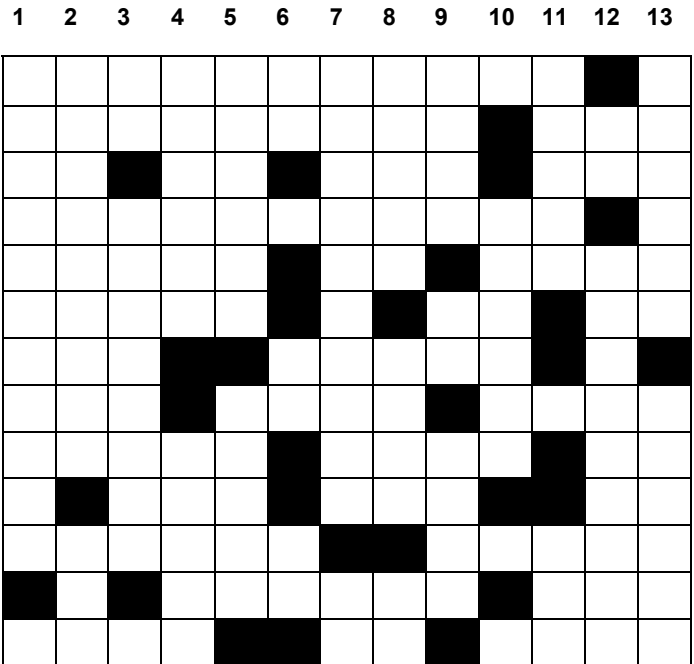
## MOTS CROISES

### Horizontalement :

I- Opiniâtreté. II- Attaque le riz. Qui n'a pas de parties. III- Patrie d'Abraham. Symbole du Curium. Elle cacarde. Unité de pression. IV- Morée. V- Sert. Début d'œdème. Dieu gaulois. VI- Fleuve africain. Dans nord. Deux cardinaux. VII- Gère l'atome (init.). De cette façon. VIII- Explosif. Compartiment. Contester. IX- Forme de guerre (d'). Se cache pour mieux voir.. Lac soudanais. X- Epoque de chaleur. Esprit de la conversation. Au cas où. XI- Jeté dehors. Soutiens de mâts. XII- Appelées. Quelquefois mauvais. XIII- Flâne. Note. Élément affectif.

### Verticalement :

1- Thérapeutique orientale. 2- Ont la foi. Procure du plaisir. 3- Exprime le soulagement. Opération qui consiste à relier. 4- Son pont est célèbre. Avec é, bande d'étoffe d'ornement. 5- On pourrait dire ventre à terre.. Démonstratif. 6- Normes (initiales). Se jette dans la Mer du Nord. Article de bazar. 7- Epargnés. Sur la Bresle. 8- Pour chauffer le lit. Punaise d'eau. Extra-terrestre au cinéma. 9- Prince troyen. Cardinaux opposés. Forment un archipel. 10- Répété. 11- Disques à succès. Petite pomme rouge. 12- Sodium. Dans la cuisine. 13- Guigne (populaire). Format de papier.



## SOLUTION DU N° 104

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
1	O	C		E		R		A	D	A	G	E
2	P	O	I	N	T	E		D	O	P	E	
3		C	N	R	S		R	O	S	T	R	E
4	R	A	D	O	U	B	E	R		E	E	
5		I	R	U	N		C	E	D	R	E	S
6	E	N	E	L	A		I		E	E		I
7	P	O		E	M	E	T		R		V	E
8	I	M	P	U	I	S	S	A	N	T	E	S
9	N	A	I	S		T		N	I	O	R	T
10	E	N	T	E		I	B	S	E	N		E
11		E	R	S		V	I	E	R	G	E	S
12	O	S	E		C	A	S	S	E	S		
13	S		S	A	L	L	E		S		S	I

## QUI A DIT?

*La conversation est un jeu de sécateur, où chacun taille la voix du voisin aussitôt qu'elle pousse.*

*Beaucoup de gens ne sont jamais jeunes ; quelques personnes ne sont jamais vieilles.*

*Un classique est quelque chose que tout le monde désire avoir lu et que personne ne désire lire.*

Jules RENARD – Georges-Bernard SHAW – Mark TWAIN